Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND CREDIT EURO ISR *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)*

Action E, C - Code ISIN : FR0013450723

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification SFDR :

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est d'obtenir, par le biais d'une gestion active, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant a durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture.

Pour ce faire, le portefeuille est investi en obligations et actions d'entreprises qui contribuent à développer des solutions favorables, à l'environnement, à la consommation durable et à la santé.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une valeur.

La stratégie du compartiment est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers.

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche Best-in-universe. Celle-ci repose sur 'analyse de critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets…), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs …) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants …).

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

Le portefeuille du compartiment sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Notes), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières.

Le compartiment est investi sur des émissions « Investment Grade » dont la notation sera supérieure ou égale à BBB- (Agences de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente) du secteur privé. Le compartiment pourra détenir des titres high yield pour 10 % maximum de l'actif net. Il pourra également détenir des titres non notés pour 10 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 8.

Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques de taux et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap - CDS).

L'exposition globale du compartiment, dérivés inclus sera limitée à 200% de l'actif net du compartiment.

Le portefeuille sera couvert contre le risque de change. Il reste cependant un risque de change résiduel de maximum 3% de l'actif net du compartiment.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises et mises en pension, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment pourra réaliser des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:45, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de liquidité : Risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de la valeur liquidative..

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	**4,00 %**
Frais de sortie	**Néant**
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une même année	
Frais courants	**1,00 %**
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	**Néant**

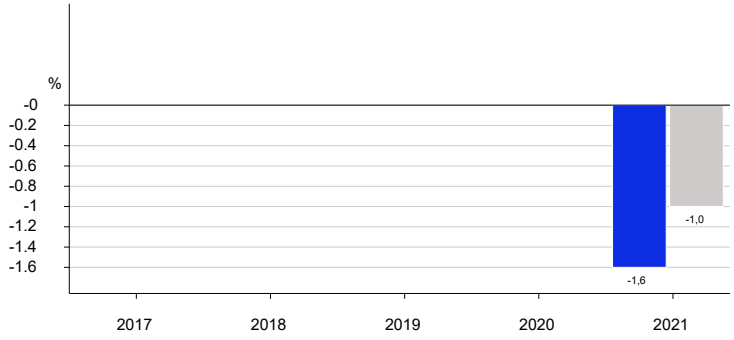
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre con

Les frais communiqués sont des frais estimés. Cette catégorie d'actions n'étant pas activée, les frais courants réels seront calculés sur la base des chiffres de l'exercice qui va clôturer le 29 septembre 2023 : Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.
Les frais sont à la charge de l'entreprise.

Performances passées



Bloomberg Euro Aggregate Corporate clôture
G FUND CREDIT EURO ISR - E

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Création du compartiment en date du 21 octobre 2019 par fusion absorption du FCP Groupama Crédit Euro ISR créé le 5 décembre 1997.

Date de création du compartiment : 16 octobre 2019.

Date de création de la catégorie d'actions : 16 octobre 2019.

Les performances ont été calculées en euro.

Informations pratiques

Forme juridique : Compartiment de SICAV. Cette catégorie d'actions est réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite entreprise prévoyant la prise en charge de tout ou partie des Frais de gestion des supports de placement par l'entreprise.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK
Nom du centralisateur : Groupama Asset Management pour les catégories d'actions à inscrire ou inscrite au nominatif pur, CACEIS Bank pour les catégories d'actions à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré et Groupama Epargne Salariale au titre de sa clientèle.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet www.groupama-am.com et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet www.groupama-am.com et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Groupama Asset Management www.groupama-am.com.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1er décembre 2022.